

Je me permets de rappeler, monsieur l'Orateur, que la deuxième grande guerre est considérée comme finie, mais les problèmes de la paix se détachent actuellement dans un ciel de plus en plus assombri. A mon sens, il existe beaucoup de confusion dans l'esprit des gens, de telle sorte que très peu de choses paraissent claires et sûres. Toutefois, nous pouvons tous être passablement sûrs d'une chose, c'est que les problèmes consécuteurs à la première guerre mondiale ne sont que jeux d'enfant par rapport au chaos et à la confusion qui règnent aujourd'hui dans le monde entier. Nous pouvons être sûrs également, monsieur l'Orateur, que les sentiments de confiance et de tolérance détachée dont font preuve certains hommes d'état canadiens à l'égard de l'avenir ne reflètent guère la très mauvaise situation mondiale.

En ce moment la crainte étroit les cœurs et les esprits de tous ceux qui honnêtement envisagent la magnitude et la complexité des conséquences qui déjà menacent de nous submerger. La situation en Europe est actuellement tragique au point d'être indescriptible. De la confusion qui sévit dans un pays ruiné par une guerre cruelle et inutile, la menace de la tyrannie totalitaire montre sa tête hideuse partout.

Le facisme et le nazisme, bien que vaincus par la puissance des nations unies libres, renaissent dans l'ombre en plusieurs pays, et le communisme s'efforce par tous les moyens de s'emparer du pouvoir dans le reste de l'Europe. La faim, la maladie, l'inanition et la frustration poussent les hommes à agir contrairement à la logique et à la raison.

Cependant, malgré tout le tragique que ces conditions horribles et hideuses, ce que je crains le plus pour l'avenir c'est que la lumière de la raison disparaisse de l'esprit des hommes, au point de leur faire perdre toute ambition de lutter pour conserver les principes fondamentaux de la dignité et l'inviolabilité de la personne humaine. Nous ne savons pas exactement quelle est la fin que l'âme humaine cherche à atteindre, mais nous savons que les progrès de l'homme vers cette fin sont les plus rapides lorsqu'il vit dans des conditions qui permettent à la personnalité humaine d'atteindre son maximum de croissance, d'expansion et de développement. L'histoire des siècles démontre amplement que l'homme préfère la liberté à la vie. Des millions ont sacrifié leur vie pour établir la liberté de parole; pouvoir adorer Dieu comme ils l'entendent, sans molestation; pour être libérés de la crainte et pour vivre leur vie comme des individus et non comme des parties de groupes enregimentés. Les hommes de tout l'univers sont maintenant engagés dans un conflit pour se libérer de la misère, mais il y

a des indices que des forces gigantesques sont à l'œuvre dans la société et cherchent à éteindre la lumière de la raison chez les hommes, afin d'imposer à l'humanité le régime de la tyrannie totalitaire.

Si les nations du monde, et en particulier la nôtre, retournent au paganisme qui enlèverait aux hommes la volonté de faire triompher la vérité sur l'erreur, je dis que l'espoir de voir régner la morale, au Canada, au sein des nations et des peuples périra pour des générations à venir. S'il faut que l'individu, avec toute la dignité et l'inviolabilité de la personne humaine, de même que le génie créateur de l'esprit humain, ne doive exister que pour servir le mythe qu'est l'Etat, le monde de demain dégènera au point de ne valoir que ce que vaudrait un camp de concentration des valeurs intellectuelles, morales et spirituelles. Voilà, j'en ai bien peur, monsieur l'Orateur, l'orientation des affaires internationales aujourd'hui, et c'est ce contre quoi tous les véritables Canadiens devraient s'efforcer de protester. C'est à la lumière de ces faits que nous devons étudier la charte qui nous est maintenant soumise.

J'ai examiné avec soin la Charte des Nations Unies et dans ces 111 articles je ne vois aucune disposition claire et spécifique visant la conservation du principe chrétien de l'inviolabilité de la personne humaine. Je sais qu'on a bien parlé de ce que nous ferons et des quatre libertés que nous établirons dans tous les pays du monde, mais je ne trouve dans cette charte aucune garantie des droits du citoyen, aucune protection de l'individu contre la tyrannie. Je ne trouve dans toute la charte qu'une petite allusion à la dignité et à la valeur de la personne humaine, et c'est dans le deuxième article du préambule. Voilà bien une raison, à mon sens, qui nous empêcherait d'exagérer l'importance du projet de résolution dont la Chambre est saisie. Voilà bien aussi une raison de mon étonnement de la façon superficielle dont la charte a été présentée à la population du Canada et aux membres de la Chambre qui devront se prononcer au nom de tous les Canadiens. Je suis d'avis qu'on ne devrait pas ratifier la participation du Canada à l'Organisation de sécurité des Nations Unies avant que les Canadiens aient eu tout le temps voulu de l'étudier et de comprendre tout ce qu'elle comporte. Je soutiens encore qu'il est impossible de bien comprendre la Charte des Nations Unies sans examiner minutieusement d'abord toutes les circonstances qui ont entouré sa naissance.

Pour faire ressortir ce point, il me suffira de toucher à un aspect de tout le problème que, je n'en doute pas, plusieurs honorables membres de la Chambre connaissent bien. Il est généralement entendu que dans un statut.